

Liège, le 16 septembre 2011

Vin de Liège sur les coteaux et venue du groupe Vranken-Pommery

Chères coopératrices, chers coopérateurs,

Au nom du Conseil d'Administration de Vin de Liège, je tiens à vous apporter quelques précisions par rapport à notre implantation sur les coteaux de Liège et à la venue du groupe Vranken-Pommery.

Le projet Vin de Liège cherche à implanter un vignoble au cœur de Liège. Dès le départ, il avait été prévu que cette localisation resterait marginale au niveau de la production de raisins, notre objectif étant plutôt de disposer d'une **vitrine sur Liège, d'un endroit symbolique et visible**, qui montre notre attachement à la ville et qui puisse servir de lieu de rassemblement pour certaines de nos activités. Pour cela, un terrain idéal avait été identifié : le verger de la Congrégation des Filles de la Croix, terrain facilement repérable depuis le centre ville et situé sous la Citadelle, à hauteur de la rue Hors-Château

En plus de ce terrain en centre ville, il a toujours été prévu que l'essentiel de notre production proviendrait de terrains en dehors de Liège, en Basse-Meuse. Nous y planterons 6 hectares de vignes en mars-avril 2012. Nous en parlerons durant notre Assemblée.

Quid du terrain des coteaux de la Citadelle ?

Avant de créer la coopérative Vin de Liège, j'avais rencontré en juin 2009 la Sœur en charge du patrimoine de la congrégation. Elle m'avait demandé de contacter la Ville de Liège afin de m'assurer qu'il n'y avait pas d'autres projets sur ce terrain (berger, fête des coteaux, ...).

Le berger qui utilisait ce terrain m'a alors assuré qu'il disposait d'autres terrains et que celui-ci ne lui était pas indispensable.

L'échevin Firket m'a dit septembre 2009 vouloir valoriser ce terrain dans le cadre du sentier des coteaux, tout en confirmant que l'implantation d'un vignoble pourrait cohabiter avec ce projet.

Il m'a également confirmé qu'auparavant, quelqu'un s'était montré intéressé par le terrain des Filles de la Croix : Paul-François Vranken, liégeois, patron du groupe Vranken-Pommery, 2^{ème} maison de vin de Champagne avec un chiffre d'affaires de 360 millions d'euros. J'ai alors tenté de contacter le groupe Vranken-Pommery afin de le prévenir de notre initiative et de vérifier que ce groupe ne s'intéressait plus à ce terrain. Je n'ai jamais obtenu de réponse, si ce n'est que Romain Bevilard a pu contacter informellement le chef de cave qui lui a confirmé que ce projet n'était plus à l'ordre du jour.

Nous avons dès lors envisagé de racheter le terrain à la Congrégation. J'ai été reçu par leur Conseil International et nous avons convenu de contacter chacun notre notaire. Cependant, les

sœurs désiraient d'abord revendre leurs bâtiments scolaires et couvents au groupe scolaire Helmo avant d'entamer une négociation finale à propos du terrain, ce qui a postposé la signature de la convention d'acquisition.

Fin 2010, suite très probablement à nos sorties médiatiques, le groupe Vranken-Pommery s'est de nouveau manifesté et a marqué son intérêt de planter son vignoble vitrine sur plusieurs terrains des coteaux dont celui des Filles de la Croix.

L'échevin Firket nous a reçus en février 2011 pour nous expliquer toute la sympathie et le soutien qu'il pouvait accorder à notre projet, mais que celui du groupe Vranken-Pommery envisageait la création d'emplois et l'exploitation de plus de 100 ha en Wallonie pour réaliser un mousseux. La venue de ce groupe renommé à Liège était donc considérée comme prioritaire par rapport à notre projet d'implanter 10 ha de vignoble.

Nous avons été très surpris de cet intérêt subit pour un terrain qui reste difficile à exploiter mécaniquement (le groupe Vranken-Pommery travaille habituellement avec des tracteurs enjambeurs) et qui se trouve en plein centre ville (le mousseux du groupe Vranken-Pommery est issu de l'agriculture classique qui nécessite la pulvérisation de produits phytosanitaires : herbicides, pesticides, fongicides,... Par exemple, en Champagne, on pulvérise en moyenne 20 fois par an).

Nous pouvions cependant nous réjouir de voir un nouveau vignoble s'installer chez nous car, d'une part, la venue de ce groupe confirme la pertinence de notre projet et d'autre part, ayant pour objet de réimplanter la vigne en Belgique, nous estimons que sa présence va certainement contribuer à renforcer la crédibilité des vins belges.

Certains ont reçu l'information que nous collaborions avec ce groupe. Certes, sur certains aspects, nous pourrions nous entendre : fête des vendanges, promotion des vins belges, collaborations techniques,... Cependant, vous connaissez nos valeurs qui sont très différentes de celles du groupe Vranken-Pommery. Nous n'avons, en tout cas, actuellement aucun contact direct avec ce groupe.

Faut-il nous opposer à leur venue sur un terrain qui nous intéressait ? Nous pensons ne pas être en mesure de rivaliser avec ce groupe pour l'achat des terrains et nous préférons consacrer notre énergie à faire progresser notre projet plutôt que de chercher à rentrer en conflit avec le groupe Vranken-Pommery ou avec la Ville. Nous estimons qu'il y a de la place pour tous les types de vignobles, mais nous veillerons à défendre notre spécificité.

Quid des riverains ?

Nous restons attentifs à leur action et nous sommes prêts à clarifier la situation, car un certain amalgame avec le groupe Vranken-Pommery s'est installé. Nous persistons à croire que nous pourrions implanter un vignoble sur ce terrain en respectant nos valeurs. Par exemple, nous n'exploiterions qu'une partie du terrain en maintenant les grands arbres ; nous planterions dans le sens de la pente en n'utilisant que très peu de mécanisation (petit tracteur chenillard), voire pas du tout (main-d'œuvre des stagiaires en ré-insertion et traction animale) ; nous maintiendrions des friches écologiques. Notre production vise le label Bio. Nous ne comptons donc y pulvériser que des produits autorisés et non toxiques. Mais tout ceci doit encore être bien réfléchi **ET concerté avec les riverains.**

Sincères salutations,



Fabrice Collignon

Vin de Liège scrifs

RPM Liege

TVA BE 0832.429.749.

IBAN: Triodos BE27-5230-4302-9073

BIC: TRIO BE BB



Avec le support de :